

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt deux, le 19 mai à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12
Nombre de présents : 12

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOSELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth

Date de la convocation : 21 avril 2022

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

Objet de la délibération : Décision modificative N°1

La trésorerie nous signale que les chapitres d'ordre 40 et 42 ne sont pas équilibrés. De façon à régulariser cette anomalie, Marcel Gas propose les modifications suivantes:

Section d'Investissement

| Chapitre | Article | Désignation | Baisse des crédits | Hausse des crédits |
|----------|---------|---------------------------------|--------------------|--------------------|
| 041 | 21318 | Opération d'ordre | -2 500 | |
| 040 | 21318 | Opérations d'ordre de transfert | | +2 500 |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 19 mai 2022

Le Maire,
Serge MERCIER

